

Canal V.H.F : 9
06°09'30E - 43°04'45N



LES PORTS D'HYÈRES

ACCUEIL ET SERVICES

WWW.HYERES.FR    VILLEDHYERES



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS





La rade de Hyères les Palmiers : Une belle destination pour faire escale ! Plaisanciers, régatiers, amoureux de la mer, de la nature ; tous les critères sont ici réunis pour vous assurer un séjour de qualité.

Le Port Saint-Pierre labellisé Pavillon Bleu depuis 1989, est un port de plaisance qui jouit d'une situation unique en méditerranée. Il dispose d'une capacité d'accueil de près de 1500 bateaux répartis sur 13 hectares de plan d'eau, abrités des vents par la belle et bienveillante presqu'île de Giens.

À quelques milles nautiques, vous naviguez vers les bien-nommées îles d'or, au cœur du Parc National de Port-Cros et du sanctuaire Pélagos, gages de l'implication de notre commune dans la protection de l'environnement et des mammifères marins.

Puis à quelques pas des quais, découvrez les plages d'Hyères et de nombreux commerces pour vos moments détente.

N'oublions pas nos jolis ports annexes : l'Ayguade, la Capte et Auguier, de dimensions plus modestes, qui allient charme d'un petit port de plaisance provençal et services de qualité.

C'est donc avec grand plaisir que la ville d'Hyères vous accueille au sein de ses infrastructures portuaires.

Jean-Pierre GIRAN

Maire de la Ville d'Hyères
Premier vice-président de
ToulonProvence Méditerranée

Jean-Luc Brunel

Adjoint au maire
Délégué aux ports,
plages et îles



NOUS AVONS LE PLAISIR DE

VOUS ACCUEILLIR EN ESCALE

L'entrée des navires s'effectue par les 1^{er} et 3^e Bassins.

Les maîtres de port se tiennent à votre disposition pour organiser au mieux les modalités de votre séjour.

DÈS VOTRE ARRIVÉE AU PORT

Nous vous prions de vous présenter en Capitainerie :

- ♦ Pour effectuer les formalités de déclaration d'entrée, dont la présentation des papiers de votre bateau et d'une attestation d'assurance en cours de validité ;
- ♦ Pour vous acquitter de la redevance d'amarrage de votre navire (Règlement possible par chèque, CB, espèces dans la limite de 300 € ou au préalable par virement.)

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Vous pouvez disposer des commodités et services suivants :



Sanitaires publics : Ouverts 24h/24h



Douches et sanitaires : Réservés aux plaisanciers ; 24h/24h avec accès par carte magnétique (tarif affiché en capitainerie)



Eau et électricité : Alimentées sur borne, une carte magnétique est à retirer en capitainerie du 1^{er} ou du 3^{ème} Bassin. Une garantie vous sera demandée (papiers du bateau ou pièce d'identité)



Points info : Accueil capitainerie, Affichage et documentation, bornes d'information interactives (commerces, professionnels du nautisme...)



Météo marine : Affichage quotidien en Capitainerie et sur le Quai d'honneur



WiFi : Accès gratuit pour les plaisanciers (se renseigner en capitainerie pour communication d'un code d'accès)

À VOTRE DÉPART

Pour le confort de tous les usagers, nous vous remercions de bien vouloir libérer les postes avant 12h

Nous vous prions de vous présenter à nouveau en Capitainerie :

- ♦ Pour nous retourner votre carte magnétique ;
- ♦ Pour récupérer vos documents remis en garantie.

BIENVENUE



LE PORT D'HYÈRES (SAINT-PIERRE)

Le port Saint-Pierre est composé de deux capitaineries situées au 1^{er} et au 3^{ème} Bassins. Il dispose de 1432 postes à quai dont 500 réservés aux bateaux de passage.

CAPITAINEURIE PRINCIPALE

☎ 04.94.12.54.40

Longueur maxi. 36,99 m. (bateaux moteur) – Tirant d'eau maxi 3 m.

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Octobre à Mai) :

7j/7j 8h-12h/14h-17h30 et weekend 17h

Moyenne saison (Juin et Septembre) : 7j/7j

8h-12h/14h-18h

Haute saison (Juillet et Août) : 7j/7j 7h-20h

STATION CARBURANTS

☎ 04.94.12.54.51

Située au pied de la capitainerie principale

- ✓ Distribution tous carburants
- ✓ Récupération des eaux grises et noires
- ✓ 24h/24h – CB
- ✓ Station complémentaire ouverte uniquement en saison estivale, située au bassin des dériveurs

ZONE D'ACTIVITÉS

☎ 04.94.08.53.28

- ✓ Grutage des navires (Élévateur 50t. - Grue 45t. - Potence 3t.)
- ✓ Stationnement à terre (port à sec)

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Septembre à Février) : Lundi au Vendredi 8h30-12h/14h-17h30

Haute saison (Mars à Juin) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-18h

Moyenne saison (Juillet et Août) : Lundi au Vendredi 8h30-12h/14h-17h30, le samedi 8h30-12h

Ouverture du Port à sec : renseignements auprès de la zone d'activités.

CAPITAINEURIE DU 3^{ÈME} BASSIN

☎ 04.94.12.54.53

Longueur maxi. 20 m – Tirant d'eau maxi 2 m.

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Octobre à Mai) :

7j/7j 8h-12h/14h-17h30 et weekend 17h

Moyenne saison (Juin et Septembre) : 7j/7j

8h-12h/14h-18h

Haute saison (Juillet et Août) :

7j/7j 8h-20h

CALE DE MISE À L'EAU

☎ 04.94.12.54.52

- ✓ Longueur max. du bateau 6,99 m - longueur du convoi < à 13 m
- Située au 3^{ème} Bassin - Accès payant et réglementé - Interdite aux véhicules nautiques motorisés en juillet et en août - Accès automatisé 24h/24h
- ✓ Parking réservé aux remorques dételées

LES PORTS ANNEXES

LE PORT DE LA CAPTE

Situé sur la Presqu'île de Giens entre le Port d'Hyères et la pointe de La Badine, ce petit port de plaisance dispose de 198 places à quai, dont 118 réservées aux bateaux de passage.

☎ 06 68 94 90 42

✓ Longueur maximum 7,99 m. Tirant d'eau maxi 1,50 m

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Octobre à Mai) : Lundi, Mercredi et Vendredi 9h-12h

Moyenne saison (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison (Juillet et Août) : 7j/7j 9h-13h/15h-18h

LE PORT DE L'AYGUADE

Port pittoresque situé à l'embouchure du canal du Roubaud entre le Port d'Hyères et le Port des Salins. Le port de l'Ayguade dispose de 431 places à quai, dont 217 réservées aux bateaux de passage.

☎ 06 68 97 09 81

✓ Longueur maximum 9,99 m

✓ Tirant d'eau maximum 0,80 m. Tirant d'air maxi 1,30 m

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Oct. à Mai) : Lundi au Vendredi 8h-14h

Moyenne saison (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison (Juillet et Août) : 7j/7j 7h-12h/13h-18h

LE PORT AUGUIER

Niché à la pointe sud de la presqu'île de Giens, ce petit port compte 109 places à quai, dont 35 réservées aux bateaux de passage.

☎ 07 60 94 22 41

✓ Longueur maximum 9,99 m. Tirant d'eau maxi 1,50 m

🕒 Horaires d'ouverture :

Basse saison (Oct. à Mai) : Mardi et Jeudi 9h-12h, vendredi 14h-17h

Moyenne saison (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison (Juil. et Août) : 7j/7j 8h-12h/13h-16h

LA GESTION DES DÉCHETS

Les Ports d'Hyères sont engagés dans une démarche environnementale qui ne peut être efficace que grâce à l'attitude éco-responsable de tous les acteurs. Les bornes d'information interactives situées devant la Capitainerie et sur le Quai d'Honneur vous permettent de localiser les équipements de collecte des déchets.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Les containers de tri sélectif permettent la collecte du verre, des bouteilles plastique, des emballages non souillés, du papier et du carton.

- 📍 Parking Capitainerie principale
- 📍 Parking du Môle Central
- 📍 Quai du Baron Bich
- 📍 Entrée du 3^e bassin

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les déchets non toxiques et/ou non recyclables doivent être déposés dans les containers d'ordures ménagères. La collecte se fait périodiquement tout au long de l'année et quotidiennement de mai à septembre.

- 📍 À l'entrée des pontons

LES DÉCHETS SPÉCIAUX ET TOXIQUES LIÉS À L'ENTRETIEN DES BATEAUX

Une mini-déchetterie portuaire est à disposition pour le recyclage des batteries, signaux pyrotechniques, déchets toxiques, peintures, solvants, hydrocarbures, huiles de vidange, plastiques, papiers et chiffons souillés

- 📍 À l'entrée de la Zone d'Activités

LA RÉCUPÉRATION DES EAUX NOIRES ET GRISES

Ce service est à disposition pour vider les réservoirs à eaux usées des navires et le cas échéant les eaux souillées de fond de cale.

- 📍 À la Station Carburant

COLLECTEURS DE PILES

- 📍 En Capitainerie du 1^{er} et du 3^e bassins



Si vous constatez une pollution ou un dépôt sauvage de déchets, merci de prévenir nos services de toute urgence !

BORNE D'ALIMENTATION EN EAU ET ÉLECTRICITÉ :

MA CARTE MAGNÉTIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Présentez votre carte magnétique sur son support et maintenez-la jusqu'à l'étape de distribution.

1 mélodie courte : Votre carte a bien été lue (Si vous entendez 3 signaux sonores brefs, après 2 ou 3 essais, rapprochez-vous de la capitainerie)

2



POUR OBTENIR DE L'ÉLECTRICITÉ

◆ Appuyez brièvement sur le bouton **ROUGE** situé au-dessus de la prise que vous voulez activer

◆ Appuyez autant de fois que vous voulez ajouter de temps de distribution

1 impulsion = 12h de consommation effective*



POUR OBTENIR DE L'EAU

◆ Appuyez brièvement sur le bouton **BLEU** situé au-dessus de la vanne que vous voulez activer

◆ Appuyez au maximum 4 fois. Le temps de distribution est d'1h max. (4 x 15 min.)

1 impulsion = 15 min de consommation effective*

3

Branchez votre équipement. La distribution débute à la prochaine minute ronde. Vous pouvez augmenter votre temps de distribution en cours d'utilisation en représentant votre carte magnétique.

EN CAS DE DEPART ou dès que vous le souhaitez vous pouvez **interrompre** votre mise à disposition et créditer sur votre carte les unités non consommées : Présentez votre carte sur son support en maintenant le bouton correspondant (eau ou électricité) pendant 5 secondes jusqu'à la mélodie. Vous pouvez retirer votre carte, les unités non consommées ont été créditées (arrondies à la minute)

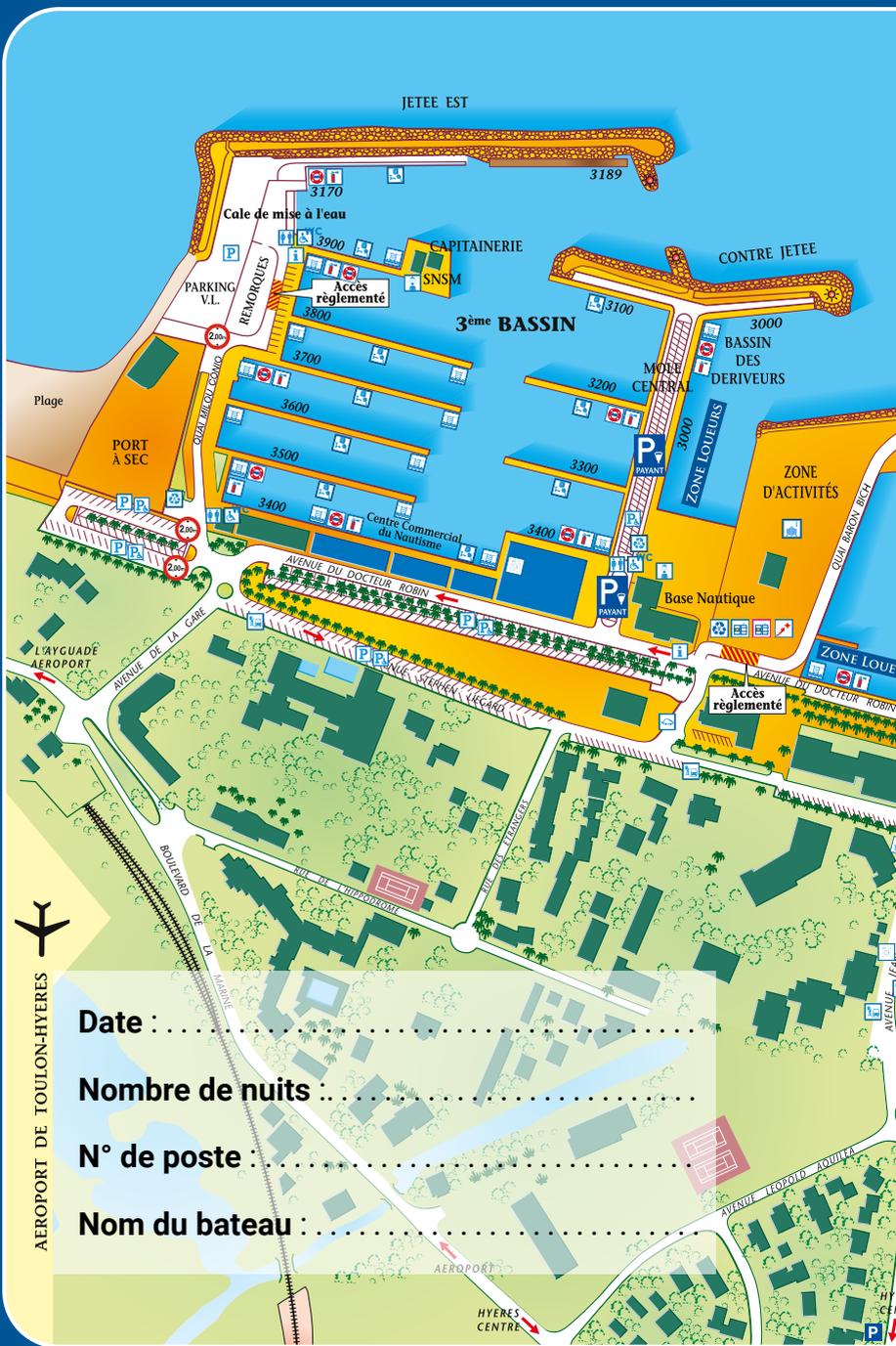


1 Placez votre badge

2 Appuyez pour démarrer la distribution

3 Branchez votre équipement

**Consommation effective : durée pendant laquelle vous consommez de l'eau ou de l'électricité (dès que vous interrompez cette consommation, les compteurs s'arrêtent dans l'attente d'une autre utilisation).*



AEROPORT DE TOULON-HYERES

Date :

Nombre de nuits :

N° de poste :

Nom du bateau :



- | | | |
|---|--|--|
|  COLLECTE SÉPARATIVE DE DÉCHETS SPÉCIAUX
Segregated containers for hazardous wastes |  STATION DE POMPAGE
Pumping facilities |  POINT DE COLLECTE SÉLECTIVE
Recycling point |
|  SANITAIRES PLAISANCIERS
Sailors toilets |  WC PAYANTS
Pay Toilet |  TOILETTES
Toilet |
|  LA POSTE |  PARKINGS
Parking |  BORNE INTERACTIVE
Info Tourisme |
| | |  ARRÊT DE BUS
Bus stop |



- | | | | | |
|---|---|---|------------------------------|---|
| AIRE DE CARENAGE
Repairing and washing areas | ECHELLES
Ladders | EQUIPEMENTS DE SAUVETAGE
Life saving equipment | EXTINCTEURS
Extinguishers | FUSEES DE DETRESSE PERIMEES
Distress flares outdated |
| TOILETTES ET ACCES
POUR PERSONNES HANDICAPEES
Toilet and access for disabled people | STATION D'AVITAILLEMENT
Fuelling station | POINT DECHETS
Trash can | FEUX
Entry lights | DEFIBRILATEUR
Defibrillator |
| BORNE VEHICULE ELECTRIQUE
Electric vehicle terminal | RETRAIT CB
CB cash | SUPERETTE
Market | PHARMACIE
Pharmacy | |

Capitainerie
Port d'Hyères St-Pierre

116, Quai Gilles Barbanson
83 400 Hyères Les Palmiers

Tel. 04 94 12 54 40

contact@portshyeres.fr
www.portshyeres.fr



EN CAS D'URGENCE :

n° unique d'urgence : 112

- ◆ CROSSMED : 04 94 61 16 16
(Canal 16 sur VHF)
- ◆ SNSM : 04 94 38 95 84
- ◆ SOS Médecin : 04 94 14 33 33
- ◆ SAMU : 15
- ◆ Pompiers : 112 ou 18
- ◆ Hôpital : 04 94 00 24 00
- ◆ Police Municipale : 04 94 65 02 39



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS